

**SÉANCE ORDINAIRE  
25 OCTOBRE 2016**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Val-des-Lacs, tenue au lieu ordinaire des délibérations le 25 octobre 2016, au 349, chemin Val-des-Lacs à Val-des-Lacs.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 C.M. :

<b>Jean François Delisle</b>	<b>maire</b>
<b>Charles Auguste Côté</b>	<b>cons. au poste no: 2</b>
<b>Vacant</b>	<b>cons. au poste no: 3</b>
<b>Marc Gravel</b>	<b>cons. au poste no :4</b>
<b>Sylvain Gauthier</b>	<b>cons. au poste no: 5</b>
<b>Vacant</b>	<b>cons. au poste no: 6</b>

**Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier, directeur général**

**Étant absent de l'assemblée :**

<b>Nicola Ranieri</b>	<b>cons. au poste no: 1</b>
-----------------------	-----------------------------

**Le maire exerce son droit de vote à moins de mention expresse à l'effet contraire de sa part.**

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19 h par monsieur Jean François Delisle, maire.

**Mot de bienvenue du maire**

**Adoption de l'ordre du jour**

**243-10-2016**

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par monsieur Charles Auguste Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour :

1. Administration
  - 1.1 Procès-verbaux
    - 1.1.1 Procès-verbal du 20 septembre 2016
    - 1.1.2 Procès-verbal du 6 octobre 2016
  - 1.2 Communication
    - 1.2.1 Correspondance
      - 1.2.1.1 Céline Cloutier: chemin Lac-Maxime
  - 1.3 Règlements municipaux
    - 1.3.1 Roulotte: demande à la MRC des Laurentides
  - 1.4 Affaires juridiques
    - 1.4.1 Avis de motion - compensation cueillette ordures
  - 1.5 Demande de location de salle
  - 1.6 Déclarations des intérêts pécuniaires
2. Ressources financières
  - 2.1 Rapport des dépenses
  - 2.2 Rapport des salaires
  - 2.3 Transferts de postes (2016-22)
  - 2.4 Adhésion Chambre de commerce SADM
  - 2.5 Patinoire:
    - 2.5.1 Appels d'offre pour entretien et surveillance
    - 2.5.2 Location de roulotte et toilette chauffante
    - 2.5.3 Horaire
  - 2.6 Offre unité d'urgence
  - 2.7 Comptabilisation des subventions à recevoir

**SÉANCE ORDINAIRE  
25 OCTOBRE 2016**

---

- 2.8 Rapport du maire
  - 2.9 Demande d'entente de paiement
  - 3. Ressources humaines
    - 3.1 Horaire des fêtes
  - 4. Ressources matérielles et immobilières
    - 4.1 Conteneur
    - 4.2 Belvédère sentier pédestre
  - 5. Sécurité publique
    - 5.1 Formation
  - 6. Réseau routier, transport
    - 6.1 Demande de Jean Vézina
    - 6.2 Soumission gravier (chemins Bélair, Gagnon, Danis)
  - 7. Gestion du territoire et du milieu
    - 7.1 Demandes de dérogation mineure
      - 7.1.1 Demande du 1991 chemin du Lac-Quenouille
      - 7.1.2 Demande du matricule 4318-35-3900
      - 7.1.3 Demande du 70 chemin Corbeil
    - 7.2 Demandes de PIIA
      - 7.2.1 Demande du 70 chemin Corbeil
      - 7.2.2 Demande du 1991 chemin du Lac-Quenouille
    - 7.3 Matières organiques et écocentre
      - 7.3.1 Protocole d'entente compostage
      - 7.3.2 Prévisions budgétaires site compostage
      - 7.3.3 RIDR - Bulletin annuel 2016
      - 7.3.4 Procès-verbal du 20 juillet 2016
    - 7.4 Demande de modification schéma d'aménagement
    - 7.5 Lac Quenouille
    - 7.6 Accès au lac Maxime
    - 7.7 RITL
      - 7.7.1 Procès-verbaux du 10 août et 7 septembre
      - 7.7.2 Budget 2017 et estimation quote-part
    - 7.8 Horaire de l'écocentre
  - 8. Service à la collectivité
    - 8.1 Sports, loisirs et culture
      - 8.1.1 Corporation des loisirs
      - 8.1.2 Fête de Noël
    - 8.2 Bibliothèque
      - 8.2.1 Rapport mensuel de septembre
- Période de questions  
Levée de l'assemblée

\*\*\*\*\*

**1. Administration**

**1.1 Procès-verbaux**

**1.1.1 Procès-verbal du 20 septembre 2016**

**244-10-2016**

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité, d'accepter le procès-verbal du 20 septembre 2016.

\*\*\*\*\*

**1.1.2 Procès-verbal du 6 octobre 2016**

**245-10-2016**

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité, d'accepter le procès-verbal du 6 octobre 2016.

**SÉANCE ORDINAIRE  
25 OCTOBRE 2016**

---

**1.2 Communication**

**1.2.1 Correspondance**

**1.2.1.1 Céline Cloutier : chemin Lac-Maxime**

**246-10-2016**

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité, de demander à monsieur Farid Madaoui, inspecteur de la voirie, de vérifier l'état des ponceaux et d'estimer les travaux temporaires au chemin du Lac-Maxime.

\*\*\*\*\*

**1.3 Règlements municipaux**

**1.3.1 Roulotte: demande à la MRC des Laurentides**

**247-10-2016**

Il est proposé par monsieur Charles Auguste Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité, de procéder à une demande auprès de la MRC des Laurentides à l'effet de modifier le schéma d'aménagement afin d'augmenter le nombre de roulettes pouvant être autorisées sur un terrain lors d'événement temporaire.

\*\*\*\*\*

**1.4 Affaires juridiques**

**1.4.1 Avis de motion - compensation cueillette ordures**

**Avis de motion**

Avis de motion est donné par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller qu'un projet de règlement sera déposé lors d'une prochaine assemblée afin d'établir les taux de compensations des ordures pour 2017.

Une dispense de lecture est demandée conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec sur réception d'un projet deux jours avant son adoption.

\*\*\*\*\*

**1.5 Demande de location de salle**

**248-10-2015**

CONSIDÉRANT la demande de location de salle de l'hôtel de ville de la part de l'association des propriétaires du Lac-Joseph pour le 19 août 2017 dans le cadre de leur assemblée générale annuelle;

Il est proposé par monsieur Charles Auguste Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité de mettre à la disposition la salle de l'hôtel de ville à titre gratuit pour le 19 août 2017.

\*\*\*\*\*

**1.6 Déclarations des intérêts pécuniaires**

**249-10-2016**

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt des déclarations des intérêts financiers des membres du conseil municipal pour l'année 2016 suivants:

Monsieur Jean F. Delisle  
Monsieur Charles A. Côté  
Monsieur Sylvain Gauthier

Monsieur Nicola Ranieri  
Monsieur Marc Gravel

**SÉANCE ORDINAIRE  
25 OCTOBRE 2016**

---

Les postes 3 et 6 sont vacants.

De confirmer la remise du document Guide de formation à l'intention des titulaires de charges publiques municipaux préparé par le commissaire au lobbyisme du Québec.

\*\*\*\*\*

**2. Ressources financières  
2.1 Rapport des dépenses**

**250-10-2016**

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter l'émission des chèques n°7654 à n°7685 pour un montant de 25 880.34 \$ et les chèques manuels n°2165 et n°2168 à n°2197 pour un montant de 522.39 \$ pour les déboursés du mois de septembre 2016 pour un montant total de 26 402.73 \$;

Les paiements par internet incluant les retraits directs du 1<sup>er</sup> septembre 2016 au 30 septembre 2016 pour un montant de 35 094.98 \$;

Pour un total de déboursés pour le mois de septembre 2016 de 61 497.71 \$.

\*\*\*\*\*

**2.2 Rapport des salaires**

**251-10-2016**

Il est proposé par monsieur Charles Auguste Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter le rapport des salaires bruts du mois de septembre 2016, incluant les chèques manuels n°2168 à n°2197 au montant de 57 659.61 \$ pour un montant net de 47 716.74 \$.

\*\*\*\*\*

**2.3 Transferts de postes (2016-22)**

**252-10-2016**

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité, d'accepter le transfert de poste numéro 2016-22 pour permettre les tests et vérification de l'équipement des pompiers au montant de 4 000 \$.

\*\*\*\*\*

**2.4 Adhésion Chambre de commerce SADM**

**253-10-2016**

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité, de refuser l'adhésion à la Chambre de commerce de Sainte-Agathe-des-Monts.

\*\*\*\*\*

**2.5 Patinoire:**

**2.5.1 Appels d'offre pour entretien et surveillance**

**254-10-2016**

Il est proposé par monsieur Charles Auguste Côté conseiller, et résolu à l'unanimité de faire paraître un appel d'offre pour l'entretien et la surveillance de la patinoire pour la saison 2016-2017.

**SÉANCE ORDINAIRE  
25 OCTOBRE 2016**

**255-10-2016**

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité de permettre aux utilisateurs de la patinoire d'utiliser la roulotte lorsque celle-ci est fermée pendant les jours de la semaine. Qu'une lettre de responsabilité soit signée lors du prêt de la clé remise à l'hôtel de ville.

\*\*\*\*\*

**2.5.2 Location de roulotte et de toilette chauffante**

**256-10-2016**

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité de procéder aux locations suivantes pour l'année 2016-2017 relative à la patinoire :

D'une roulotte d'une dimension de 10 par 24 pieds au montant de 290 \$ taxes en sus par mois pour une période d'environ 4 mois, en y ajoutant les frais de transport au montant de 870 \$ taxes en sus.

D'une installation d'une toilette chauffante au montant de 170 \$ taxes en sus par mois pour une période d'environ 4 mois, en y ajoutant les frais de transport au montant de 70 \$ taxes en sus.

Les installations devront être effectuées à une date rapprochée de la période à laquelle la patinoire est fonctionnelle.

\*\*\*\*\*

**2.5.3 Horaire de la patinoire**

**257-10-2016**

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter l'horaire de la patinoire pour la saison d'hiver 2016-2017.

\*\*\*\*\*

**2.6 Offre unité d'urgence**

**258-10-2016**

CONSIDÉRANT la résolution 195-08-2016 demandant de disposer auprès d'un ferrailleur de l'ancienne unité d'urgence INTER 40S 1992 suite à l'acquisition d'un nouveau véhicule d'urgence;

CONSIDÉRANT la réception d'une soumission en date du 23 septembre 2016;

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité, d'accepter l'offre de monsieur Marc-André Auger du 2 chemin Viau au montant de 1 500 \$.

\*\*\*\*\*

**2.7 Comptabilisation des subventions à recevoir**

**259-10-2016**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Val-des-Lacs estime que les comptes recevables doivent être comptabilisés selon les principes comptables admis par l'ordre des comptables professionnels agréés du Québec et du Canada;

**SÉANCE ORDINAIRE  
25 OCTOBRE 2016**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité reçoit des confirmations de montants qui seront versés par des députés, divers paliers de gouvernements et entreprises;

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité de confirmer l'application des principes comptables généralement reconnus afin de comptabiliser les comptes à recevoir sur présentation des pièces confirmant les sommes qui seront versées.

\*\*\*\*\*

**2.8 Rapport du maire**

**260-10-2016**

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité :

D'accepter le dépôt du rapport du maire 2016 annexé à la présente;

D'accepter le dépôt des listes suivantes conformément à l'article 955 C.m., à savoir :

1. Liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000\$ depuis octobre 2015;
2. Liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000\$ depuis octobre 2015 avec un même contractant lorsque l'ensemble des contrats comportent une dépense de plus de 25 000 \$.

\*\*\*\*\*

**2.9 Demande d'entente de paiement**

**261-10-2016**

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité de permettre une entente de paiement pour le matricule numéro 3915-69-2394 à raison de 200 \$ par mois pour une période de dix mois au montant total de 2 000 \$, conditionnellement à ce que les taxes de l'année 2017 soient payées à terme.

\*\*\*\*\*

**3. Ressources humaines**

**3.1 Horaire des fêtes**

**262-10-2016**

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité de fermer l'hôtel de ville du 24 décembre 2016 au 2 janvier 2017 inclusivement.

\*\*\*\*\*

**4. Ressources matérielles et immobilières**

**4.1 Conteneur**

**263-10-2016**

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité de procéder à l'achat d'un conteneur auprès de l'entreprise ATS Containers au montant de 1 900 \$ en y ajoutant les frais de livraison de 425 \$ et les taxes.

**SÉANCE ORDINAIRE  
25 OCTOBRE 2016**

---

**4.2 Belvédère sentier pédestre**

Cette rubrique est reportée.

\*\*\*\*\*

**5. Sécurité publique**

**5.1 Programme de formation des pompiers**

**264-10-2016**

ATTENDU QUE le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

ATTENDU QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

ATTENDU QU'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

ATTENDU QUE ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

ATTENDU QUE ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

ATTENDU QUE la municipalité de Val-des-Lacs désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

ATTENDU QUE la municipalité de Val-des-Lacs prévoit la formation de six pompiers pour le programme Pompier I au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

ATTENDU QUE la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC des Laurentides en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC des Laurentides.

\*\*\*\*\*

**6. Réseau routier, transport**

**6.1 Demande de Jean Vézina**

Cette rubrique est reportée.

**SÉANCE ORDINAIRE  
25 OCTOBRE 2016**

---

**6.2 Soumission gravier (chemins Bélaïr, Gagnon, Danis)**

**265-10-2016**

Il est proposé par monsieur Charles Auguste Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité de procéder à l'achat de 2 000 tonnes de gravier pour le rechargement des chemins Gagnon, Danis et Bélaïr pour un montant de 20 000 \$. La Municipalité donnera les contrats pour engager les camionneurs.

Que ces dépenses soient défrayées par le fonds de roulement remboursable en 10 ans.

\*\*\*\*\*

**7. Gestion du territoire et du milieu**

**7.1 Demandes de dérogation mineure**

**7.1.1 Demande du 1991 chemin du Lac-Quenouille**

**266-10-2016**

CONSIDÉRANT qu'une demande de dérogation mineure datée du mois de septembre 2016 a été déposée par Randolph Velischek et qu'elle est accompagnée d'un plan de localisation minute 1174 réalisé par Alain Malouin;

CONSIDÉRANT que la demande de dérogation mineure numéro DM 2016-09 est à l'effet de permettre la reconstruction de la fondation d'un bâtiment principal situé à 3.60 m de la ligne naturelle des hautes eaux alors que l'article 135 du règlement 367-02 prescrit que la rénovation ou la reconstruction du bâtiment ne doit pas empiéter davantage sur la rive, et aucun ouvrage à réaliser pour ces travaux ne doit se retrouver à l'intérieur d'une bande minimale de 5 mètres de la rive, calculée à partir de la ligne des hautes eaux ;

CONSIDÉRANT que permettre la reconstruction de la fondation d'un bâtiment principal situé à 3.60 m de la ligne naturelle des hautes eaux constitue une réduction majeure par rapport aux normes applicables ;

CONSIDÉRANT les recommandations conditionnelles du comité consultatif d'urbanisme ;

CONSIDÉRANT la consultation publique lors de la présente.

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité de refuser la demande.

\*\*\*\*\*

**7.1.2 Demande du matricule 4318-35-3900**

**267-10-2016**

CONSIDÉRANT qu'une demande de dérogation mineure datée du 22 septembre 2016 a été déposée par David Frappier-Ducharme et qu'elle est accompagnée d'un plan projet de lotissement minute 2283 réalisé par Guillaume Paquette;

CONSIDÉRANT que la demande de dérogation mineure numéro DM 2016-08 est à l'effet de permettre le lotissement de 3 lots avec des largeurs de 28.42 m alors que l'article 25 du règlement 367-02 prescrit que les normes minimales de lotissement sont spécifiées à la Grille des spécifications intitulées Usages et normes, par zone, jointe au règlement de zonage pour tous les usages autorisés dans la zone concernée et que



**SÉANCE ORDINAIRE  
25 OCTOBRE 2016**

---

la propriété est située dans la zone RR-2 où la largeur minimale prescrite est de 50 m;

CONSIDÉRANT que permettre le lotissement de 3 lots avec des largeurs de 28.42 m constitue une réduction mineure par rapport aux normes applicables ;

CONSIDÉRANT que refuser de permettre le lotissement de 3 lots avec des largeurs de 28.42 m aurait pour effet de créer un préjudice sérieux au propriétaire ;

CONSIDÉRANT que le CCU recommande au conseil municipal de permettre le lotissement de 3 lots avec des largeurs de 28.42 m;

CONSIDÉRANT la consultation publique lors de la présente;

Il est proposé par monsieur Charles Auguste Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter la demande.

\*\*\*\*\*

**7.1.3 Demande du 70 chemin Corbeil**

Cette rubrique est reportée.

\*\*\*\*\*

**7.2 Demandes de PIIA**

**7.2.1 Demande du 70 chemin Corbeil**

Cette rubrique est reportée.

\*\*\*\*\*

**7.2.2 Demande du 1991 chemin du Lac-Quenouille**

**268-10-2016**

CONSIDÉRANT qu'une demande PIIA-2016-19 accompagnée de documents a été déposée au mois d'octobre 2016 par René Héroux;

CONSIDÉRANT que la demande vise la reconstruction de la fondation du bâtiment principal;

CONSIDÉRANT que le projet affecté par la demande est assujéti au PIIA Pourtour des lacs 412-09 ;

CONSIDÉRANT que le projet déposé par René Héroux ne respecte pas le règlement de zonage ;

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité de refuser la demande.

\*\*\*\*\*

**7.3 Matières organiques et écocentre**

**269-10-2016**

CONSIDÉRANT QUE la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles prévoit le bannissement de la matière organique des lieux d'élimination ;

**SÉANCE ORDINAIRE  
25 OCTOBRE 2016**

CONSIDÉRANT QUE les Villes et Municipalités se sont engagées, par la signature d'une charte, à réduire la quantité de déchets actuellement enfouis ;

CONSIDÉRANT QUE les Villes et Municipalités désirent offrir à l'ensemble de leur population des services de récupération des matières organiques afin de les détourner de l'enfouissement ;

CONSIDÉRANT les recommandations de la Régie intermunicipale des Trois Lacs ;

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accorder le traitement des matières organiques au site de compostage d'Argenteuil.

\*\*\*\*\*

**7.4 Demande de modification au schéma d'aménagement**

**270-10-2016**

CONSIDÉRANT la résolution 88-04-2016 demandant un changement de zonage du terrain situé au 2233, chemin du Lac-Quenouille afin de permettre l'usage d'une fourrière ;

CONSIDÉRANT la résolution 2016.08.6907 de la MRC des Laurentides à l'effet que la demande de la Municipalité soit analysée lors des consultations municipales dans le cadre du projet de schéma d'aménagement et de développement du territoire en préparation ;

CONSIDÉRANT que le propriétaire n'a plus d'intérêt en ce qui a trait à l'usage d'une fourrière au 2233, chemin du Lac-Quenouille ;

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité d'abroger la résolution 88-04-2016 et d'en aviser la MRC des Laurentides.

\*\*\*\*\*

**7.5 Lac Quenouille**

Cette rubrique est reportée.

\*\*\*\*\*

**7.6 Accès au lac Maxime**

Cette rubrique est retirée.

\*\*\*\*\*

**7.7 RITL**

**7.7.1 Procès-verbaux du 10 août et 7 septembre 2016**

**271-10-2016**

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité d'approuver les procès-verbaux du 10 août ainsi que du 7 septembre 2016 de la Régie intermunicipale des Trois-Lacs.

\*\*\*\*\*

**SÉANCE ORDINAIRE  
25 OCTOBRE 2016**

---

**7.7.2 Budget 2017 et estimation quotes-parts**

**272-10-2016**

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité d'approuver les prévisions budgétaires 2017 pour un montant de 1 548 000 \$ ainsi que l'estimation des quotes-parts, adoptées lors de la séance extraordinaire du 21 septembre 2016 de la Régie intermunicipale des Trois-Lacs.

\*\*\*\*\*

**7.8 Horaire de l'écocentre**

**273-10-2016**

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité d'approuver l'horaire de l'écocentre suivant :

**Période hivernale**

Vendredi	18 h à 20 h
Samedi	9 h à 12 h et 13 h à 16 h

**Période estivale**

Mercredi	15 h à 20 h
Vendredi	16 h à 20 h
Samedi	9 h à 16 h

\*\*\*\*\*

**8. Service à la collectivité**

**8.1 Sports, loisirs et culture**

**8.1.1 Corporation des loisirs**

**274-10-2016**

CONSIDÉRANT l'offre de la Municipalité de Lantier de regrouper nos services loisirs et cultures avec Sainte-Lucie-des-Laurentides et notre municipalité;

CONSIDÉRANT le retrait des municipalités de Lantier et de Sainte-Lucie relative à la mise sur pied d'un organisme pluri-municipal (OBNL) pour l'organisation du loisir, du sport et du plein air en coopération;

Il est proposé par monsieur Charles Auguste Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité d'abroger la résolution 232-09-2016.

\*\*\*\*\*

**8.1.2 Fête de Noël**

**275-10-2016**

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de service de madame Geneviève Mercure pour la fête de Noël du 11 décembre 2016 au montant total de 3 700 \$, taxes incluses.

\*\*\*\*\*

**SÉANCE ORDINAIRE  
25 OCTOBRE 2016**

---

**8.2 Bibliothèque**

**8.2.1 Rapport mensuel de septembre**

**276-10-2016**

Il est proposé par monsieur Charles-Auguste Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité de procéder au dépôt du rapport des activités de la bibliothèque du mois de septembre 2016.

\*\*\*\*\*

**Période de questions**

**Levée de l'assemblée**

**277-10-2016**

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée. Il est 19 h 45.

\*\*\*\*\*

**CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

**Je, soussigné, Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.**

---

**Jean F. Delisle,  
Maire**

---

**Sylvain Michaudville  
Secrétaire-trésorier, directeur général**